

Vienne

VIENNE

## Action contre Amazon : Caroline Abadie dénonce un « coup de com »



*Caroline Abadie dénonce la méthode choisie. Photo archives Le DL /Michel THOMAS*

La députée de la 8<sup>e</sup> circonscription de l'Isère, Caroline Abadie, s'exprime suite à l'action de militants contre Amazon, devant sa permanence parlementaire à Vienne, dimanche 6 décembre. Elle dénonce la méthode choisie « pour interpeller la députée d'une circonscription par des opérations "coups de communication" sans n'avoir au préalable ni composé son numéro, ni ne lui avoir envoyé de courrier ». « Diaboliser Amazon permet certainement de sensibiliser les consommateurs. Cependant, cela lui fait aussi beaucoup de publicité [...]. Il est important de rappeler que le moratoire réclamé par les militants toucherait tout le commerce en ligne, qui représente 10 % du commerce de biens non-

alimentaires. Amazon, leader de ce segment en France, représente, quant à lui, 20 % de ces 10 %. J'ajoute qu'aujourd'hui, plus de 10 000 TPE et PME françaises utilisent cette plateforme de vente en ligne pour commercialiser leurs produits. En juin dernier et après huit mois de travail, la Convention citoyenne pour le climat a livré un pan entier de ses travaux contre l'artificialisation des sols, avec comme objectif de ralentir le rythme de consommation d'hectares de pleine terre d'ici à 2040 [...]. L'une de leurs propositions était notamment de prendre immédiatement des mesures coercitives pour stopper les aménagements de zones commerciales périurbaines, très consommatrices d'espace. J'avais, bien avant cette proposition qui me réjouit, fustigé moi-même, dans les pages du *Dauphiné Libéré* du 24 juillet 2019, la possible installation d'Amazon dans la plaine de Saint-Exupéry. »